



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/11
7 juin 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

**RÉPARTITION RÉVISÉE DES RESSOURCES DE
LA PÉRIODE TRIENNALE 2003-2005
(DÉCISION 39/5)**

1. Compte tenu de la planification financière pour la période triennale 2003-2005, le Comité exécutif a décidé:

- Que l'affectation totale aux projets bilatéraux pendant la période triennale 2003-2005 était de 47,4 millions \$ US à des fins de planification seulement et non comme plafond absolu de la valeur des projets bilatéraux pouvant être présentés;
- De demander aux Parties participantes qui n'avaient pas présenté un plan d'activités annuel pour 2003, ou un plan d'activités triennal, de le faire avant la 40^e réunion du Comité exécutif;
- De demander aussi au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances d'envisager, à sa 20^e réunion, d'affecter toute ressource de l'allocation bilatérale totale qu'on prévoit ne pas être requise par les Parties participantes sur la base du plan d'activités bilatéral présenté à la 40^e réunion du Comité exécutif, en considération des exigences en matière de conformité de toutes les Parties visées à l'Article 5;
- De noter que le degré de répartition bilatérale planifié pour la période triennale ne restreignait pas le droit d'une partie d'utiliser jusqu'à 20 pour cent de sa contribution aux projets bilatéraux.

(Décision 39/5, paragraphes f-i)

2. Le 17 avril 2003, le Secrétariat a demandé par écrit à 42 pays non visés à l'Article 5 de présenter un plan d'activités annuel pour 2003 ou un plan d'activités triennal à la 40^e réunion. Au moment de rédiger ces lignes, le 7 juin 2003, le Canada, la République tchèque, l'Allemagne et l'Espagne avaient présenté des plans d'activités ou des amendements à leurs plans d'activités pour la période triennale. Selon ces présentations supplémentaires, la valeur totale des activités bilatérales durant la période triennale 2003-2005 s'élève à 24,4 millions \$US, tel que l'indique le Tableau 1. Ce qui laisserait aux activités bilatérales un solde de 23,4 millions \$US sur l'allocation de 47,4 millions \$ US obtenue à la 39^e réunion.

Tableau 1

ACTIVITÉS BILATÉRALES POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2003-2005

Agence	2003	2004	2005	TOTAL
Canada	923 000	600 000	600 000	2 123 000
République tchèque	66 090	34 579	34 579	135 248
France	2 500 000			2 500 000
Allemagne*	3 782 888	3 782 888	3 782 888	11 348 664
Hongrie	46 494			46 494
Italie	1 961 184	1 961 184		3 922 368
Japon	218 090			218 090
Slovaquie	16 523			16 523
Espagne	975 597	975 597	975 597	2 926 791
Suède	395 641	229 189	55 975	680 805
Royaume-Uni	500 000			500 000
Total	11 385 507	7 583 437	5 449 039	24 417 983

* L'allocation de l'Allemagne est limitée à sa contribution de 20 pour cent par année.

Autres activités bilatérales depuis la 39^e réunion

3. La présente section traite des autres activités bilatérales mentionnées par les gouvernements depuis la 39^e réunion, lorsque les plans d'activités 2003-2005 ont été présentés et évalués par le Comité exécutif.

Canada

4. Le gouvernement du Canada a fourni un amendement au plan d'activités qu'il avait présenté à la 39^e réunion. Il indiquait prévoir participer au projet de gestion de l'élimination finale (PGEF) de Cuba, en collaboration avec l'Allemagne et la France. Le PGEF sera présenté en 2004. L'Allemagne sera l'agence principale d'exécution. Le Canada a affecté 600 000 \$ US pour 2004 et 2005 à ce projet pluriannuel planifié.

République tchèque

5. Le gouvernement de la République tchèque a aussi amendé son plan d'activités présenté à la 39^e réunion. Il prévoit fournir un financement au PNUE s'élevant à 34.579 \$US par an au profit du Réseau des États d'Europe orientale en 2004 et 2005. Le Comité exécutif a approuvé la coopération bilatérale pour la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie pour le Réseau des États d'Europe orientale de l'année 2003, mais a aussi demandé au PNUE de présenter, à la 41^e réunion du Comité exécutif, un budget révisé basé sur l'expérience, avec la possibilité d'incorporer le projet dans un Programme d'aide à la conformité rationalisé pour l'année 2004 (Décision 39/28, paragraphe b). Le Secrétariat a demandé au PNUE par écrit de déterminer si la République tchèque avait été informée de la Décision 39/28 qui pourrait avoir une incidence sur son plan d'activités planifié en 2004 et 2005. Le PNUE a indiqué qu'il informerait la République tchèque de cette possibilité.

Allemagne

6. Le gouvernement de l'Allemagne a présenté, à la 40^e réunion, un plan d'activités révisé reflétant les montants approuvés à la 39^e réunion; révisant les coûts de certaines activités; et remplaçant d'autres activités par de nouvelles.

7. La valeur de trois activités a été modifiée pour refléter la valeur approuvée pour chacune d'elles à la 39^e réunion (par ex. la valeur du PGF approuvé pour l'Angola est révisée à la hausse et passe de 500 000 \$ US à 787 000 \$ US, celle de la préparation de la mise à jour du PGF pour le Botswana est révisée à la hausse et passe de 15 000 \$ US à 17 000 \$ US, et celle du PGEF pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est révisée à la baisse et passe de 920 000 \$ US à 539 700 \$US en 2003 et 247 300 \$ US en 2006).

8. En outre, la valeur des projets suivants a été augmentée dans le plan d'activités révisé :

- Le projet d'élimination des CFC en Algérie est passé de 1,2 million \$ US à 1,5 million \$ US pendant la période triennale, mais l'Allemagne a indiqué qu'il serait présenté en 2004 au lieu de 2003; toutefois, il faut souligner que l'ONUDI prévoit

- présenter des activités en rapport avec le PGF en Algérie d'une valeur de 753 000 \$ US en 2003 et 538 000 \$ US en 2004.
- Le projet pluriannuel approuvé pour l'élimination des CFC au Brésil, pour les années 2004 et 2005, est passé de 600 000 \$ US à 800 000 \$ US par année.
 - Le PGEF de Cuba est passé de 200 000 \$US en 2003 et 2004 à 2,2 millions \$ US en 2004 et 2005.
9. Le projet suivant a été retiré du plan d'activités de l'Allemagne :
- Activités relatives à la banque de halons au Kenya, s'évaluant à 327 000 \$ US.
10. La valeur des projets suivants a été réduite dans le plan d'activités révisé:
- Le plan sectoriel pour le bromure de méthyle en Chine a été réduit de 150 000 \$ US par rapport au montant de 1,4 million \$ US déjà mentionné, et l'Allemagne a indiqué que 110 tonnes de PAO seraient approuvées pour élimination en 2003; toutefois, il faut souligner que l'ONUDI vise aussi à établir un plan d'élimination du bromure de méthyle en Chine d'une valeur de 2,7 millions \$ US en 2003 et 2004, de 1,6 million \$US en 2005, et de 7 millions \$ US au-delà de l'année 2005.
 - La stratégie du secteur des mousses en Iran est passée de 3,3 millions \$ US durant la période triennale à 3,032 millions \$ US.
 - Le projet sectoriel de solvants au Kenya est passé de 120 000 \$ US à 97 000 \$ US.
 - Le PGEF en Papouasie-Nouvelle-Guinée est passé de 920 000 \$ US à 787 000 \$ US afin de refléter le montant approuvé (à la 39^e réunion).
 - Le projet de bromure de méthyle au Yémen est passé d'un million \$ US à 820 000 \$ US.
11. La valeur des projets suivants a été ajoutée au plan d'activités révisé :
- Des activités de mise à jour du PGF en Éthiopie totalisant 86 000 \$ US en 2004.
 - Un PGEF au Liban évalué à 800 000 \$ US devant être présenté pour financement en 2003 et 2004.
 - Des activités de mise à jour du PGF au Mozambique totalisant 112 000 \$ US en 2004.
 - Un PGEF au Panama d'un montant de 800 000 \$ US en 2004 et 2005.
12. Il faut toutefois noter que le plan d'activités du PNUD comprend un plan d'élimination totale des CFC au Liban totalisant 229 000\$ US en 2004 et 153 000 \$ US en 2005, et que le plan d'activités de la France comprend 200 000 \$ US pour un projet de refroidisseurs. Le PNUD a

présenté un document de préparation de mise à jour du PGF au Panama à la 40^e réunion et son plan d'activités comprend 1,1 million \$ US pour des activités de PGF dans ce pays.

13. La valeur totale des activités comprises dans le plan d'activités révisé de l'Allemagne est de 19 207 120 \$ US, tandis que 20 pour cent de la contribution de l'Allemagne durant la période triennale s'élève à 11 348 664 \$ US. La valeur indiquée dans le plan d'activités de l'Allemagne dépasse donc de presque 7,9 millions \$ US le niveau admissible pour les activités bilatérales de l'Allemagne. En outre, l'Allemagne a inclus des activités supplémentaires totalisant 3,6 millions \$ US dans un plan d'urgence.

14. Le Secrétariat a demandé à l'Allemagne de modifier son plan d'activités afin de demeurer dans la limite de 20 pour cent de ses contributions durant la période triennale.

15. Il semble aussi y avoir un chevauchement dans le plan d'activités de l'Allemagne avec les agences d'exécution. Le Secrétariat examine la question avec le gouvernement de l'Allemagne et informera le Sous-comité des résultats.

Espagne

16. Le gouvernement de l'Espagne a présenté un plan d'activités pour ses premières activités bilatérales en vertu du Fonds multilatéral. Il a indiqué avoir planifié le financement d'activités relatives au bromure de méthyle au Mexique devant être mises en oeuvre par l'ONUDI dans la limite de 20 pour cent de sa contribution pour la période triennale (975 597 \$ US par année et un total de 2 926 791 \$ US pour la période triennale).

17. Il faut noter que l'ONUDI a inclus 1 075 000 \$ US dans son plan d'activités 2003-2005 pour le bromure de méthyle au Mexique afin d'éliminer 100 tonnes de PAO. L'ONUDI a indiqué que le solde du projet, soit 2 688 000 \$ US, serait présenté après 2005 afin d'éliminer 250 tonnes de PAO de bromure de méthyle au Mexique. Selon le plan d'élimination triennal, le Mexique doit éliminer 226,2 tonnes de PAO afin de respecter les mesures de réglementation visant à réduire de 20 pour cent le niveau de base du bromure de méthyle visé en 2005 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/58).

18. L'ONUDI a reçu, à la 39^e réunion, des fonds pour la préparation d'un projet d'investissement relatif au bromure de méthyle au Mexique. L'ONUDI a indiqué qu'elle prévoit toujours présenter le projet de bromure de méthyle au Mexique aux niveaux indiqués dans son plan d'activités. Elle a aussi indiqué que, au-delà de 2004, la contribution de l'Espagne serait intégrée le mieux possible lorsqu'un plan d'élimination aurait été préparé et approuvé par le Comité exécutif.

Observations

19. Après les présentations à la 40^e réunion, il reste un solde de 23,4 millions \$US non affecté dans les plans d'activités des agences bilatérales. Ces fonds pourraient être affectés à une possibilité de financement servant à maintenir et accélérer le rythme d'élimination des SAO dans les pays visés à l'Article 5 où il n'y a aucune exigence en matière d'élimination dans le plan d'élimination triennal. De tels pays pourraient ainsi recevoir un financement en 2003 au lieu

d'avoir à attendre jusqu'à 2004 lorsqu'on évaluera la situation des fonds disponibles pour maintenir et/ou accélérer le rythme d'élimination des SAO.

Recommandations

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances peut envisager de recommander au Comité exécutif :

1. De prendre note avec satisfaction de la lettre concernant le plan d'activités 2003-2005 présentée par le gouvernement de l'Espagne et des amendements aux plans d'activités 2003-2005 du Canada, de la République tchèque, et de l'Allemagne tel que mentionné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/11.
2. De redéployer 23,4 millions \$US de la répartition bilatérale vers une possibilité de financement servant à maintenir et accélérer le rythme d'élimination des SAO.
